



Conseil économique et social

Distr. limitée
19 mai 2003
Français
Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Deuxième session

New York, 12-23 mai 2003

Projet de décision présenté par le Rapporteur

L'Instance permanente sur les questions autochtones recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

Lieu et dates de réunion de la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

« Le Conseil économique et social décide que la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 10 au 21 mai 2004. »

